



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E145646

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2024

ÉDITÉ LE 29/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/11/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN 528442346RC47

Siret : 528 442 346 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0064540 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 147068795

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 147068795

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : SANI CHAUFF

61 AVENUE JEAN JAURES
47000 AGEN

Téléphone : 05 53 95 98 07

Portable : 06 88 20 79 98

Site Internet :

E-mail : contact@sanichauff47.fr

Responsabilité légale :
KNEZEVIC STEFAN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	02/03/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/06/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	02/03/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	02/03/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.